

# Cyclos randonneurs thononais : Jacques Philippe passe la main



Quatre membres du comité ont quitté leur poste cette année. Ils ont tous été remplacés. Photo Pat.D.

Une page se tourne pour les Cyclos randonneurs thononais. Lors de leur dernière assemblée générale, vendredi 15 novembre, le président Jacques Philippe a annoncé son départ, après neuf ans passés à la tête du club, ainsi que le secrétaire Alain Lejeune.

Les Cyclos randonneurs thononais (CRT), présidés par Jacques Philippe, ont tenu leur assemblée générale à l'espace Tully, vendredi 15 novembre, en présence du maire Christophe Arminjon et de Catherine Borgeais Rouet présidente du Comité départemental de Cyclotourisme (CODEP 74) venue honorer des chevilles ouvrières du club. Le CRT, le second du département en termes d'effectifs, compte 210 licenciés. 118 d'entre eux étaient présents ou représentés. Une minute de silence a été respectée à la mémoire d'Alain Ferrari, récemment décédé. Le prési-

dent, qui a décidé de laisser sa place après neuf ans à la tête du CRT, a retracé sa quasi-décennie au service de son club avec les 15 membres de son comité. Ces années ont été à l'image du sport : un parcours où le plat a été ponctué d'une succession de côtes à gravir ou à dévaler, surtout pendant la pandémie.

Alain Lejeune, son secrétaire, membre du comité depuis 38 ans, a également choisi de céder son poste en épaulant son successeur. Les quatre membres démissionnaires ont été remplacés. Ce dernier a élu son nouveau bureau lundi 18 novembre.

## Un maillage des voies cyclables annoncé

Le bilan financier affiche un déficit de 3 404 € dû à une météo exécrable, qui a perturbé le déroulement de la Chablaisienne en y réduisant drastiquement le nombre d'inscrits. La demande hors délais de sub-

vention à la Ville bénéficiera d'une semaine supplémentaire accordée par le maire afin de figurer à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Au fil de la soirée, les consignes de sécurité pour rouler à vélo ont été martelées : porter une tenue de couleur claire, équiper son deux-roues d'un éclairage à l'avant et à l'arrière et respecter le Code de la route. Six cyclistes ont déjà perdu la vie cette année dans le département, dont la moitié la nuit, et les altercations avec les automobilistes sont devenues récurrentes. Le maire a annoncé la mise en place d'un maillage des voies cyclables thononaises de concert avec la réalisation du réseau de chaleur dont 14 km de pistes supplémentaires créées depuis 2020.

La cotisation du club reste fixée à 15 € par an mais la licence nationale et l'assurance augmenteront un peu.

● Patrick Desuzinge

| Infos sur [cyclos-thonon.fr](http://cyclos-thonon.fr)